

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Tunis
Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis

Appel A Candidature

Master Professionnel Co-construit

Concours d'entrée 2020/2021

L'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis annonce l'ouverture des dépôts de candidatures au master co-construit:

Digitalisation des services

L'avènement du digital est une révolution dans notre quotidien et dans nos usages au travail. Les métiers changent, les besoins en compétences évoluent. Posséder des compétences numériques est désormais primordial dans tous secteurs d'activité confondus. La plupart des actifs sont concernés par la transformation digitale de leur métier.

Le master DIGITALISATION DES SERVICES répond à ce besoin de montée en compétences numériques, aussi bien dans les services publics que privés. En effet, l'objectif de cette formation consiste à instruire des cadres qualifiés pour piloter des projets dans le domaine de la digitalisation des services en tenant compte des exigences métiers et en tirant partie des nouvelles technologies liées au développement des services web, aux sciences des données et à l'intelligence artificielle et ce, quel que soit le secteur d'activité.

Ce master CO-CONSTRUIT cible essentiellement les services des collectivités locales suite à la convention de co-construction avec le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD), mais aussi les services de santé. Les futurs diplômés seront dotés des compétences théoriques et pratiques nécessaires pour occuper des postes de responsabilités dans le secteur privé (les startups dans les régions) ou étatique, dans la direction des projets. Ces compétences sont couronnées par des qualités humaines qui ont été considérées dans le volet soft skills du master. Ce dernier vise à développer chez l'apprenant une certaine cohérence humaine au sein d'une entreprise, et par extension, son bien-être avec tous les

employés. Ces compétences permettent de lui donner une vision sur les collaborateurs les plus aptes à traiter une mission spécifique ou à travailler dans des organisations de travail particulières. Ce volet a été renforcé par un partenariat avec le centre de formation FORMASOFT spécialisé en Coaching professionnel.

Métiers

Ce master a pour objectif de former des informaticiens, étudiants et professionnels, et de différentes spécialités à lancer leur propre projet ou d'intégrer des projets privés ou étatiques visant à digitaliser les services d'un organisme donné.

Les métiers et compétences visés par ce master se conjuguent entre le management de projet, le domaine de la science des données, l'intelligence artificielle, le génie logiciel et les métiers relatifs aux différents services publics ou privés visés.

Les débouchés possibles de ce master:

- Scrum Master
- AI project Team Leader
- Chef de projet IA
- Web Project Manager
- Consultant Business Intelligence
- Consultant SaaS (Software as a Service)
- Digital Services Manager

Publics visé à l'entrée du master professionnel co-construit Digitalisation des services

Les candidats ayant passé **au moins huit semestres** dans un établissement d'enseignement supérieur et ayant capitalisé un nombre de modules correspondants aux prérequis exigés par la commission pédagogique pourraient, après avis de ladite commission, être inscrits en première année de ce master.

Le mastère co-construit 'Digitalisation des Services' est ouvert aux :

- Diplômés en informatique ou équivalents des différents établissements universitaires, ayant accompli avec succès leur première année (M1) de master ou ayant obtenu leur diplôme d'ingénieur.
- Professionnels titulaires d'un diplôme en Informatique désirant acquérir la formation et ayant l'équivalent d'un niveau de M1 ou ingénieur en informatique ou bachelor en Informatique.

Objectifs

Le master 'Digitalisation des services' permet aux apprenants d'approfondir leur savoir comme suit.

- Développer les compétences techniques de développement informatique des services web.
- Maîtriser les technologies d'analyse de données web.
- Déployer des modèles et des outils de l'intelligence artificielle dans le système d'information de l'entreprise.
- Etre capable de concevoir et développer des services web innovants.
- Conception et développement des applications de smart services dans le domaine de digital gouvernance et de la santé.
- Savoir positionner la digitalisation des services dans le développement durable, à l'échelle internationale, nationale et sectorielle.
- Développer des compétences en management de projet de qualité chez les apprenants pour pouvoir assumer des postes de responsabilités dans le cadre de projets innovants pour la digitalisation des services.
- Développer des compétences managériales chez les apprenants pour la gestion des équipes.
- Développer chez les apprenants des compétences en communication professionnelle basée sur la Programmation Neuro Linguistique PNL.
- Collaborer avec les services des collectivités locales (suite à la convention de co-construction avec le CFAD) et les services de santé dans le cadre de projets de digitalisation.

Sélection

La sélection des candidats se fera sur dossier, suivie d'une évaluation écrite ou en ligne et d'un entretien avec un comité de sélection.

La sélection tiendra compte d'un score obtenu par le candidat. Le score sera calculé en fonction de la moyenne **des années d'études**, de la réussite à la session principale ou de rattrapage, de la nature de la mention, du nombre d'années de redoublement ainsi que de la moyenne des trois matières jugées fondamentales pour la formation choisie (voir annexes).

Préparations aux Certifications

Plusieurs certifications (et/ou préparations à la certification) sont envisagées dans le cadre du master 'Digitalisation des services' afin de couronner les matières dispensées au sein du parcours.

- Cloud Application Developer (délivré par IBM)
- Scrum Master PSM1 et PSM2
- IA analysis
- Business Intelligence (délivré par IBM)
- Praticien PNL (délivré par ABNLP).

Les modalités et délais de candidatures se font selon le calendrier suivant:

Le dépôt des candidatures au master se fera à travers le site de l'ESSECT pendant la période allant du **30 Septembre au 06 Octobre 2020** (à minuit).

Toute **fausse déclaration** (lors de l'opération de candidature) **entraîne l'élimination définitive du candidat.**

Les candidats ayant au moins trois années d'expériences professionnelles doivent déposer leur dossier (munis des justificatifs de leurs expériences professionnelles) au bureau d'ordre de l'ESSECT Tunis du **30 Septembre au 06 Octobre 2020** (horaire administratif).

Toute **fausse déclaration** (lors de l'opération de candidature) **entraîne l'élimination définitive du candidat.**

Dossier à fournir

Les candidats sélectionnés devront fournir les pièces suivantes :

- 1 copie conforme du diplôme du Baccalauréat ;
- 1 copie conforme du diplôme de Licence ou de maîtrise ou d'ingénieur ;
- 1 copie conforme de l'attestation de réussite du niveau M1 pour les non ingénieurs ;
- 1 copie conforme de tous les relevés des notes (y compris les années de redoublement) ;
- 1 copie de la carte d'identité nationale ;
- 3 photos d'identité ;
- 1 CV ;
- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ESSECT ;
- Une lettre de motivation éventuellement argumentée par les attestations de stages poursuivis au cours des études ;
- Justificatifs des activités en tant que membre actif d'un club des étudiants ou d'une association.

Annexe 1 : Calcul du score de sélection

Le parcours de formation de chaque étudiant est pris en considération pendant l'étape de la sélection.

La sélection des dossiers se fait à partir du calcul d'un score. Ce score intègre :

- la **moyenne** des moyennes générales obtenues au cours *des années d'étude*,
- un **bonus** qui tient compte de la session de réussite (principale ou de contrôle) et des mentions obtenues,
- un **bonus** qui tient compte de la moyenne de trois matières fondamentales (**Note en Programmation orientée objets, Note en Génie logiciel, Note en Intelligence artificielle**) dans le cursus de l'étudiant.

- un **bonus** qui récompense les étudiants qui participent dans les activités des clubs et des associations, et enfin
- un **malus** qui tient compte du nombre de redoublements pendant les années d'étude.

$$\text{Score} = (\text{mm} + \mathbf{b}_{\text{sp}} + \mathbf{b}_{\text{Ment}} + \mathbf{b}_{\text{Mfond}} + \mathbf{b}_{\text{club}} - \mathbf{r})$$

Avec:

- **mm** moyennes des années de licence : Note / 20 ;
- **b_{sp}**: Bonus relié à la réussite à la session principale, avec :

$$\mathbf{b}_{\text{sp}} = \begin{cases} 0,5 \text{ point, si une seule session principale} \\ \\ 1 \text{ point, si deux sessions principales} \\ \\ 1,5 \text{ point, si trois sessions principales} \end{cases}$$

- **b_{Ment}**: bonus relié à la réussite avec mention. Pour chacune des années d'étude:
 - 1 point si la moyenne générale est comprise entre 12 et 13,99 (mention **Assez-Bien**);
 - 2 points si la moyenne générale est comprise entre 14 et 15,99 (mention **Bien**);
 - 3 points si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16,00 (mention **Très-Bien**).
- **b_{Mfond}** : bonus relié à la moyenne de trois matières fondamentales dans le cursus de l'étudiant.

- **Mfond** = 1/3 [S des notes des trois matières fondamentales]. **Dans le cas où l'étudiant n'a pas étudié l'une de ces trois matières, la note correspondante sera nulle** car il s'agit d'un pré-requis indispensable à la formation. Ce bonus est mesuré en se référant aux termes suivants :

$$\mathbf{b}_{\text{Mfond}} = \begin{cases} 0 \text{ point, si } M\text{fond} < 10 \\ \\ 0,5 \text{ point, si } 10 \leq M\text{fond} < 12 \\ \\ 1 \text{ point, si } 12 \leq M\text{fond} < 14 \\ \\ 2 \text{ points, si } 14 \leq M\text{fond} \end{cases}$$

- **b_{club}**: un bonus de 1 point est accordé aux étudiants qui sont membres actifs dans un club ou d'une association de la société civile. Ce bonus est aussi accordé aux joueurs d'une équipe nationale sportive (obligatoirement il faut fournir un document justificatif ou une attestation officielle).

r : malus qui tient compte du nombre d'années de redoublement (**2** points si l'étudiant a redoublé une seule année ; **8** points si l'étudiant a redoublé deux années. Les étudiants qui ont redoublé plus de deux fois (3 redoublement et plus) ne pourront pas avoir accès à la présélection.